

FORMATION METTRE EN PLACE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. (Articles L.4644-1 du Code du travail)

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ Connaître les principales obligations législatives et réglementaires en matière de prévention
- ✓ Réaliser la veille des exigences légales et réglementaires en Santé et Sécurité au travail
- ✓ Faire une analyse des risques sécurité et santé
- ✓ Définir et mettre en place des actions de prévention
- ✓ Analyser un accident, un incident, un risque
- ✓ Elaborer un plan de prévention
- ✓ Signaler et faire remonter à la hiérarchie les problèmes de sécurité et conditions de travail
- ✓ Convaincre et impliquer le personnel au quotidien

Public et prérequis :

- ◆ Toutes personnes en charge de la Sécurité ou de la Prévention
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ 12 personnes maxi

Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Vidéo projecteur, films...

Animateur :

- ◆ Formateur — consultant en QSE
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centres de formation sur cette thématique

Date et lieu :

- ◆ Intra : Nous consulter
- ◆ Inter : Consulter [ici](#)

Contenu de la formation

 3 jours (21 heures)

Définitions

Danger / Risque
Situation dangereuse
Incident / Presqu'accident
Accident
EPI/EPC
Action de « prévention » et « protection »
Dommage

Les enjeux de la santé et de la Sécurité :

Enjeux humains
Enjeux réglementaires
Enjeux financiers : Coûts des accidents et maladies,
Les responsabilités : civiles et pénales
Les chiffres de la sécurité au travail :
Statistiques

Le rôle et les missions de l'Animateur

Le rôle
Les missions :
Identifier et évaluer les risques
Développer les dispositifs de prévention et de sécurité
Vérifier, contrôler et suivre le respect des dispositifs de prévention de sécurité
Accompagner et conseiller sur des problèmes de sécurité
Assurer la veille réglementaire et technique

Construire et suivre une démarche de prévention

L'état des lieux
L'analyse des résultats et définition des priorités
La définition d'objectifs et mise en place d'indicateurs
Le plan d'action ou le programme de prévention
Les audits : le programme d'audit
Le suivi (mensuel, annuel,...)
Le bilan annuel : des actions, des accidents et maladies, ...

Cas pratique : Création d'outils

Les acteurs internes et externes de la sécurité

Rôle et missions des différents acteurs : direction, encadrement, CHSCT ou CT, médecin du travail, ...

La réglementation en Santé et Sécurité au Travail

Organisation des textes
Les sources : codes législatifs et réglementaires
Liens utiles
L'analyse des textes et identification des exigences
La communication des exigences
Cas pratique : Exercice d'application + création d'outils

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les plus de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.

Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.

Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.

Nous contacter pour les tarifs.